

RÉUNION DU SAMEDI 11 OCTOBRE 2014 COMITÉ LOCAL DE L'ÉNERGIE

Présents : J .M. Costes, Olivier Bonnaud, Harry Hammerschmidt,
Monsieur Quantin souffrant remplacé par Benjamin Fraysse animateur de la réunion,
Maires de Labastide du Haut Mont, Gorses, Bessonies, Lauresses,
Monsieur Francis Laborie, Maire de Sousceyrac ,
Monsieur Jean Pierre Boucard, président de Quercy-Energie,
Monsieur Jean Pierre Goudard, technicien forestier en charge du nord du Lot(CRPF)
Vent du Haut Ségala : présents Jean-Christophe Labarthe, François Litzler et Françoise Grellier,
Monsieur Mage pour la Dépêche du Midi,
Fermes de Figeac et FDEL excusées
Les autres participants invités au titre de partenaires du CLE étaient absents.

Principe de la réunion :

- chercher à échanger les visions des différents partenaires sur les questions énergétiques du territoire ;
- faire le point sur les différents projets.

Premier tour de table

Françoise Grellier rappelle les raisons de l'opposition à l'éolien industriel de grande taille dans le territoire :

- faiblesse du vent et donc de rendement énergétique ;
- habitations trop rapprochées des sites ;
- ce n'est pas un élément du développement du territoire car il s'oppose à un développement touristique ;
- l'éolien industriel ne fera pas venir d'habitants sur le territoire ;
- les nuisances sont admises par tous ;
- l'association « Vent du Haut Ségala » est ouverte à d'autres formes d'énergie renouvelable : micro-centrale du Tolerme, chaufferies bois, économies d'énergie, soutenir des projets dans lesquels la production d'énergie peut être consommée sur place ce qui n'est pas le cas de l'éolien industriel.

François Litzler insiste sur les mesures d'économie d'énergie : exemple de l'Allemagne qui consomme 27% de moins d'énergie qu'un ménage français ,il propose d'étudier la pose de chauffe-eau solaires.

Jean Pierre Boucard salue les initiatives de la CDC et partage l'avis de favoriser l'utilisation de toutes les ressources locales pour la production d'énergie.

Jean- Christophe Labarthe affirme que produire de l'énergie ce n'est pas toujours produire plus surtout s'il s'agit de produire pour l'envoyer ailleurs et saccager le territoire. On exporte déjà 15% de notre électricité au niveau national et on veut encore en produire plus. Le but d'autonomie régionale serait à étudier.

Olivier Bonnaud confirme que la consommation d'énergie augmente régulièrement. Il y a un coup de frein aux aides en faveur des économies d'énergie par la rénovation thermique.

Comment consommer moins et que l'énergie coûte moins cher ?

Les ménages du territoire n'ont pas les moyens d'améliorer leurs équipements, il faut pouvoir les aider et les accompagner dans leurs actions .

Il retient l'idée de chauffe-eau solaires pour une opération groupée à l'image de ce qui a été fait pour l'assainissement.

Consensus sur l'importance de la maîtrise de l'énergie.

Francis Laborie: le but de la transition énergétique est de réduire la part du nucléaire. Il est d'accord avec ce que vient de dire Olivier Bonnaud.

De nouveaux développeurs contactent la mairie de Sousceyrac mais il refuse de nouveaux projets.

La configuration est différente entre Sousceyrac et le Haut Ségala: le projet de Sousceyrac comporte une part collective importante car l'implantation est sur un terrain communal et la distance entre machines et habitations importante, la plus proche sur le projet de la Luzette étant à 1,5 km.

L'éolien apporte un plus pour le développement du territoire car il y a des taxes importantes.

Ressources locales bois à développer.

François Litzler propose de faire l'état des lieux et de réaliser un bilan thermique des habitations (accord de Quercy Energie).

Olivier Bonnaud confirme que dans le cadre du PIG (Programme d'Intérêt Général) il peut y avoir des aides mais que le plafond de revenus pour en bénéficier est bas .

PIG entre 10 000 euros et 15 000 euros ; en même temps ce type d'action est bénéfique car elle génère des travaux intéressants avec une dynamique pour les entreprises du territoire en plus de son objectif de réduire la consommation.

Harry Hammerschmidt insiste sur le rôle de la CDC pour informer les gens afin de les faire réagir car la déperdition thermique coûte cher.

Jean Pierre Goudard affirme que le territoire a des potentialités importantes malgré une petite difficulté d'exploitation à cause du relief.

Il y a une sous- exploitation.

Intérêt des chaufferies bois car autonomie

Freins :

- difficulté à trouver des bûcherons sur le territoire (difficulté du métier pour un salaire dérisoire) d'où le recours à des bûcherons étrangers ;
- remotiver les propriétaires pour exploiter leurs bois car ils peuvent y trouver une source de revenu complémentaire (les retraités s'y remettent mais il n'y a pas de suivi avec les enfants) ;
- la structure actuelle à laquelle appartient le technicien va être remaniée par l'Etat d'où problème de devenir de cette structure ;
- ici on est en zone « longue » loin des zones de transformation.

Avantages

- c'est effectivement là une ressource qui est locale mais déjà des gros exploitants (Gardanne) voudraient mettre la main sur la production (bénéfice énergétique nul à cause du déplacement) ;
- expérience de Sousceyrac : envoyer des jeunes dans des écoles forestières en Corrèze en finançant la moitié de leurs études ce qui inciterait les jeunes à rester sur le territoire.

Tour de table terminé, présentation du diaporama fait par la CDC

Photovoltaïque

Le bâtiment de la CDC va poser des panneaux photovoltaïques sur le toit à titre d'exemple.

Eolien

Les dossiers de pré-étude de raccordement ont été demandés et reçus, un exemplaire sera remis à l'association.

Pour trois éoliennes dans chaque secteur, l'investissement est trop élevé (environ entre 3 et 4 millions d'euros). Mais on continue pour voir si avec une seule éolienne dans chaque secteur on pourrait se raccorder au réseau existant ou alors pour 7 éoliennes le projet pourrait être rentable (même coût pour 3 ou 7).

Zone 1 Sénailac-Latronquière raccordement à Saint Céré 17 km ;

Zone 2 Gorses départ lieu- dit des Pommiers 20km de Maurs ;

Tranchées enterrées ;

Coût :entre 3 et 4 millions d'euros pour 3 éoliennes .

Remarques après coup :

- *qui a financé la demande de pré-étude et pour quel montant ? A ce jour je n'ai pas trouvé ce financement dans les comptes- rendus de la CDC ;*
- *comment peut-on affirmer que pour 7 éoliennes ce serait « rentable » alors qu'aucune étude de vent n'a été faite et ne peut permettre de prévoir le productible ?*

La CDC continue son projet, nous nous interrogeons sur cette volonté : argent et énergie dépensés pour un projet difficilement réalisable même si l'aspect « participatif, solidaire et citoyen » est réaffirmé. Un projet réalisable dans des délais raisonnables ne pourrait-il pas être envisagé dans le même cadre ?

Micro- centrale du Tolerme

Le SyMLAT(Syndicat Mixte du Lac du Tolerme) a étudié par deux fois cette possibilité dernière étude 2003 !!!!!

La micro- centrale serait viable même s' il faut en étudier l'impact écologique mais cette micro- centrale serait au fil de l'eau et donc sans impact sur l'étiage du lac.

Coût en 2003 : entre 400 000 et 500 000 euros ,il faut plutôt miser sur 700 000 euros en 2014 ;la CDC propose de rouvrir le dossier.

Monsieur Mage précise qu'un arrêté préfectoral était un obstacle à la réalisation. A la question de FG : « quand cet arrêté a -t-il été retiré ? » Monsieur Mage a répondu « il

existe toujours mais on peut demander une dérogation ». (*dommage que ça n'ait pas été demandé depuis 2003*).

Remarques de l'association : *cet argument n'est sans doute pas le seul pour que ce projet ne soit jamais réalisé ; là encore on peut remarquer que deux études avaient été faites et financées : il semblerait que les collectivités locales financent un peu trop de bureau d'études pour en fait repousser éternellement des réalisations. Espérons que cette dernière étude sera la bonne.*

Micro- chaufferie au bois

Projet de petite unité (4 maisons) production 70 à 100 KW.

Pour mettre en place ces unités, il faut opérer des appels d'offre mais la CDC voudrait des opérateurs locaux pour favoriser l'enjeu énergétique. Il semble donc nécessaire de mettre en avant des clauses environnementales et sociales.

Question de Françoise Grellier : « la perspective d'unités de production sur le territoire est-elle utopique ? »

Réponse : « pas du tout ,c'est jouable à condition d'avoir un réel projet économique qui ne marche pas à coup de subventions ; il est urgent de faire des propositions car la demande pour le bois de la région se précise (Gardanne serait preneur mais la valeur écologique serait très diminuée car le bilan carbone négatif). Si une entreprise s'installait, le bilan carbone serait très intéressant car tout serait produit et consommé sur place.

Parole donnée à la salle

Monsieur Lagarde considère que la proposition sur les diagnostics énergétiques proposés par FL est à retenir, il serait souhaitable de se donner les moyens de les faire. (coût réel sans aide 400 euros).

Qui paie le raccordement éolien ? : le porteur de projet, le propriétaire de l'éolienne. Possibilité de négocier avec ERDF.

Jean-Louis Jauliac pose la question de l'unité administrative du territoire : « si la CDC du Haut Ségala avait été rattachée à Sousceyrac, le prix de raccordement aurait-il été plus faible ? »

Réponse : le raccordement est fonction, entre autres, des conduites correspondant aux puissances installées , donc pour 7 éoliennes elles sont saturées et le point source n'aurait pu être le barrage de Saint Etienne Cantalès parce qu'il est saturé mais bien un autre point source donc il n'y aurait pas eu de gain .

Michèle Poupard revient sur la distance entre machines et habitations sur le projet de la Luzette. La distance de 1,5km est intéressante à retenir.

Remarque association

FG pense que c'est beaucoup plus proche, en fait après vérification seul le hameau de Bénéviolle se trouve à une grande proximité des machines (moins de 600m). Les lieux- dits d'Asfaux et de Pratoucy sont respectivement à plus de 2 à 2,5 km, le village de Labastide étant environ à 1,5 km de la première machine.

Marcel Pouille : « Quelle production pour la micro- centrale du lac ? »

Réponse : environ 80 KW.

Françoise Grellier : « connaît-on la production du photovoltaïque et les consommations électriques sur le territoire ? »

Réponse : pas de chiffres disponibles mais pour la production il est facile de connaître les chiffres .

Marcel Pouille : « quel est le montant des taxes perçues pour l'éolien ? »

Francis Laborie : entre 18000 et 20000 euros par an et par machine.

« Est-ce indexé sur la production ? »

Réponse : non.

François Litzler revient sur l'opposition de notre association : « pour une production électrique peu importante, est-ce que ça vaut la peine de mettre le territoire à feu et à sang ? »

Michèle Poupard : « allez-vous procéder à la pose d'un mât de mesure ? »

Réponse : non tant que nous n'aurons pas une possibilité de raccordement.

Conclusion

Olivier Bonnaud conclut en ciblant les projets :

à court terme :

- possibilité de voir comment proposer la pose de chauffe-eau solaires ;
- aider les gens à bien évaluer leur isolation thermique ;
- connaître la production et la consommation électrique locale.

à moyen terme

- micro- centrale du lac du Tolerme ;
- filière bois ;

à long terme

- éolien ;

Au cours d'une prochaine réunion au printemps sera évoquée la micro- méthanisation.